

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1833

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

notre conception de la sécurité.

Or cette mise à jour se révèle indispensable si l'on veut bien regarder le monde en face. Un regard que se refusent à porter aussi bien l'UDC, crispée sur un passé révolu, que les Verts et une partie de la gauche, aveuglés par un pacifisme abstrait.

Un large consensus se dégage des auditions: la Suisse ne doit pas craindre une menace militaire conventionnelle dans le court et moyen terme. Par contre le spectre des risques potentiels s'est considérablement élargi. Des risques tels que notamment le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles – matières premières, eau, énergie –, le terrorisme, la dissémination des moyens de destruction massive ou encore les pandémies peuvent affecter de manière significative notre sécurité, tout comme des foyers de crise éloignés de nos frontières. Enfin les événements à risque deviennent difficilement prévisibles. Fini le clair et stable antagonisme de la guerre froide qui permettait d'exercer sans relâche les scénarios d'une attaque venue de l'Est.

L'UDC ne peut admettre ces faits, empêtrée qu'elle est dans son rejet pathologique de toute coopération avec l'étranger et paralysée par une conception

irrédelle de la souveraineté nationale. Elle se voit donc contrainte idéologiquement de préconiser la sécurité par la défense du territoire, donc une armée traditionnelle lourdement équipée et dotée d'effectifs pléthoriques.

Les Verts et la gauche pacifiste, eux, admettent l'analyse, mais en tirent une conclusion tronquée: si aucune intervention militaire ne menace la Suisse, alors il faut supprimer l'armée et développer les moyens civils de prévention des conflits. Or prévention des conflits et opérations de maintien de la paix sont indissociables dans la perspective d'assurer la paix.

Le rapport sur la politique de sécurité 2000 était intitulé La sécurité par la coopération. Cette tentative d'ouverture n'a pas encore reçu de traduction dans les faits. Il est temps que la Suisse abandonne sa vision autocentrée de la sécurité et s'associe aux actions de promotion de la paix pilotées par les Nations Unies et l'Europe. La Finlande, l'Autriche, la Suède ou l'Irlande en ont fait une priorité. Faute de quoi, comme le note Klaus Naumann, ancien contrôleur général de la *Bundeswehr*, à l'image d'une Suisse modèle de neutralité défensive se substituera celle d'un pays profiteur de la sécurité internationale, à l'instar de la réputation que notre pays s'est forgée en matière fiscale et

bancaire.

Dans cette perspective, la politique helvétique de sécurité ne peut plus se concevoir hors d'un cadre européen. Ainsi le débat sur l'acquisition de nouveaux avions de combat n'a aucun sens s'il ne s'inscrit pas dans une politique de coopération avec l'Europe dans la défense et la sécurité de l'espace aérien. Une coopération qui devrait couvrir aussi la politique d'armement.

Le nouveau rapport sur la politique de sécurité ne peut ignorer les déficiences de coopération entre défense, sécurité intérieure et politique extérieure et les risques d'incohérence qu'elles induisent. Il sera conduit à mettre l'accent sur la recherche d'informations, la fonction de connaissance, d'anticipation si importante dans le contexte actuel d'imprévisibilité.

L'élaboration d'une nouvelle politique de sécurité ne passe pas d'abord par un débat sur les structures et l'organisation – des thèmes traditionnellement privilégiés par le Parlement. Elle doit porter sur les principes: la neutralité, la défense du territoire, l'armée de milice sont-ils en mesure de répondre aux besoins de sécurité dans le contexte stratégique actuel et futur? Le choix des moyens découlera des réponses à ces questions.